

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Météo-France

**Décision du 16 mars 2022
mettant fin aux fonctions d'un agent comptable secondaire (rectificatif)**

NOR : TRAD2208568Z

(Texte non paru au journal officiel)

Rectificatif au *bulletin officiel* du ministère de la Transition Écologique et du ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales du 19 mars 2022,

Dans la décision du 16 mars 2022 mettant fin aux fonctions d'un agent comptable secondaire, après les mots: « suite à la fermeture de l'agence comptable secondaire de la direction interrégionale de Météo France », au lieu de « Nord-Est », lire « Centre-Est ».